

Assemblée Générale des Chevaliers de la Gaule

Date : 30 janvier 2026

L'Assemblée générale est ouverte à **19 h 32** par le Président, **Adrien Fabiano**, qui remercie l'ensemble des personnes présentes.

Il adresse également ses remerciements aux bénévoles pour leur engagement et leur investissement tout au long de l'année.

Présentation du bilan moral 2025

Le Président présente ensuite le bilan moral de l'association.

- **École de pêche**
L'école de pêche a accueilli **748 enfants sur l'année**. Les stages de pêche affichent systématiquement complet. Un stage a toutefois été supprimé (stage du mois d'août) en raison d'un manque de remplissage, représentant **480 enfants au total** sur les stages. L'Antigone des associations est, une nouvelle fois, une réussite : **80 enfants** ont pu s'initier à la pêche cette année.
Le Président évoque également les actions d'éducation à l'environnement, notamment la sensibilisation aux pollutions.
- **Nettoyage des berges**
Plusieurs opérations de nettoyage des berges ont été organisées au cours de l'année.
- **Journée de rencontre entre adhérents**
Une journée d'échange a été organisée à l'ouverture de la vasque. Cet événement a rencontré un réel succès. Le Président souligne la volonté de renforcer l'unité entre les pêcheurs.
- **Concours street-fishing**
Le concours street-fishing a été une réussite avec **24 participants**. Le Président remercie les partenaires du concours, **Cabesto** et **Ambiance Pêche**. Cette opération sera reconduite.
- **Junior Fishing Tour**
L'association a accueilli une manche du Junior Fishing Tour. Les enfants ont capturé du poisson et ont passé un moment apprécié de tous.
- **Lâchers de truites**
La ligne Gabeloise a cessé son activité et le Président remercie ses membres pour leur investissement. Malgré cette fermeture, l'association continuera à fournir des truites sur ce secteur.
Un dernier lâcher a été organisé à l'occasion du Téléthon, permettant de récolter **500 euros**.
- **Commande de poissons**
La répartition des commandes est maintenue à **70 % de poissons blancs et 30 % de carnassiers**.
Le Président rappelle l'existence du « trésor de guerre », issu de la vente passée d'un bâtiment, et précise que les intérêts générés par cette somme sont utilisés pour financer le repoissonnement.

- **Vente de la barque et restitution du garage**

La barque de l'association a été vendue pour un montant de **1 500 euros**, avec un règlement échelonné en trois fois.

La restitution du garage permet une économie annuelle de **960 euros**, somme qui sera affectée au rempoissonnement ou à d'autres projets.

Vote du bilan moral

Le Président soumet le bilan moral 2025 au vote.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

Présentation du bilan financier

Le Trésorier, **Guillaume Lapierre**, présente le bilan financier aux adhérents et en fait une explication orale.

Le bilan est équilibré et permet à l'association de poursuivre l'ensemble de ses activités.

Le vérificateur aux comptes, **Pierrick Relave**, indique que le bilan est très sain, que les fonds sont utilisés au bénéfice des pêcheurs et que les frais de gestion interne restent faibles. Il remercie les membres du bureau pour la qualité de leur gestion.

Les deux vérificateurs aux comptes, dont **Bernard Debloise**, sont unanimes sur la bonne gestion de l'association.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Projets pour l'année 2026

Le Président présente les projets pour l'année 2026 :

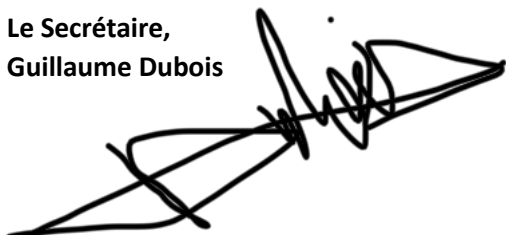
- Le rempoissonnement est maintenu.
- **SDDL** : le Trésorier de la Fédération de pêche explique qu'une enveloppe de **15 000 euros** est attribuée pour rendre les parcours accessibles. Aucun projet n'ayant été déposé pour le SDDL, cette enveloppe est accordée à l'association en concertation avec le Conseil d'administration de la Fédération.
- Poursuite de l'école de pêche, des stages, de l'Antigone des associations et des opérations de nettoyage des berges. Le Président insiste sur l'importance de ces actions.
- Reconduction de la brocante.
- Reconduction du concours street-fishing, prévu le **11 octobre 2026**.
- Organisation d'un concours float-tube le **20 septembre 2026**, porté par un adhérent.
- Organisation d'un concours d'Halloween pour les enfants, avec participation déguisée.
- Rempoissonnement à hauteur de **4 000 euros**.
- Mise en place d'un **no-kill total** de la Maison du Lez jusqu'au Marché du Lez.

Questions des adhérents

- **Jussie**
Le Président répond à la question relative à la jussie. Le dossier est en attente auprès de la GEMAPI. La personne ayant posé la question sera recontactée dès réception d'une réponse.
- **Pollution de Maera**
Concernant la plainte liée à la pollution de Maera, le Président indique ne pas avoir de nouvelles à ce jour. La Fédération de pêche a été sollicitée pour l'évaluation du rempoissonnement lié à cet événement.
Un long échange a lieu sur les pollutions récurrentes de la station d'épuration. Un adhérent propose la réalisation d'un prélèvement par un laboratoire indépendant.
- **Concours de pêche au coup et entretien des berges**
Une demande est formulée pour l'organisation de concours de pêche au coup et pour l'entretien des berges afin de permettre une pratique correcte.
Le Président propose d'aider à maintenir des postes entretenus tout au long de l'année à l'aide du rotofil de l'association.
Une réunion sera organisée afin de planifier ces concours en fonction du calendrier des tontes.
- **Cyanobactéries**
Un adhérent s'interroge sur une éventuelle fermeture de la pêche. Le Président rappelle la réglementation liée aux arrêtés : la pêche reste autorisée, mais le prélèvement des poissons en vue de leur consommation est interdit.
- **Garde-pêche associatif**
Le Président fait un point sur la mise en place du garde-pêche associatif, **Jean**, dont l'assermentation par le tribunal est toujours en attente malgré une demande envoyée en octobre.
Le directeur de la Fédération conseille à Jean de contacter **Yvan**, garde fédéral, afin de l'accompagner dans cette démarche.
- **Cormorans**
Le Président aborde ensuite la problématique des cormorans. Le Trésorier de la Fédération de pêche de l'Hérault précise qu'aucune autorisation de tir ne sera accordée, la DDTM bloquant actuellement ces démarches. Peu de fédérations disposent d'autorisations à ce jour. Une étude sur l'impact du cormoran sur les populations piscicoles a été réalisée.
- **Présence de la loutre**
Des inquiétudes sont exprimées concernant les droits de pêche depuis le retour de la loutre. Le directeur de la Fédération rassure l'assemblée et indique qu'aucune restriction n'est prévue, malgré la présence de plus de **240 loutres** sur le département.

Le Président clôture l'Assemblée générale à **20 h 53**.

Le Secrétaire,
Guillaume Dubois



Adrien Fabiano



Guillaume Lapierre

Trésorier
